

Colloque organisé par le CERFAPS
et l'Institut des mineurs

16^e RMJS

Santé et protection de l'enfance

vendredi 26 juin 2026 > 9h-17h

université de Bordeaux, Campus Montesquieu,
16 avenue Léon Duguit, 33600 Pessac
amphi Auby



Formation professionnelle permanente

6 heures validées /
88€TTC

Paiement en ligne sécurisé :



Inscription obligatoire avant le 20 juin :
institutdesmineurs@u-bordeaux.fr

université
de **BORDEAUX**

9h

Accueil

Céline Goeury, vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde

9h

La santé en danger

France Ahano-Ducourneau, directrice de la promotion de la santé, Département de la Gironde

Gwenaëlle Brunet, cadre socio-éducatif Filière mère-enfant, Hôpital des enfants, Centre Jean Abadie, Maternité, CAUVA

Adeline Gouttenoire, professeure de droit privé à l'Université de Bordeaux, directrice adjointe du CERFAPS, présidente de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Gironde

Colette Lajoie, magistrate, coordinatrice du Tribunal pour enfants de Bordeaux

Sophie Lescure, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Bénédicte Motte, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Pascal Pillet, pédiatre, Hôpital des enfants de Bordeaux

10h

Les enfants à double vulnérabilité

Catherine Bris, cheffe de service adjointe, Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Gironde

Sophie Lescure, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Bénédicte Motte, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Philippe Pasquis, directeur général, Institut médico-éducatif de Saint-Émilion & Maison Raphaëlle, association APEI

10h45

Pause café

offerte par le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) de la Gironde

11h

Le droit à la santé de l'enfant placé

Steffy Alexandrian, doctorante en droit privé, CERFAPS, université de Bordeaux, présidente de l'Association Carl

Pierrine Larrieu, infirmière, CDEF de la Gironde, Hôpital Charles-Perrens

Céline Penhoat, avocate, Barreau de Bordeaux, présidente du Centre de recherche, d'information et de consultation sur les droits de l'enfant (CRIC)

Julie Waclawski, responsable territoriale ASE Hauts-de-Garonne, Département de la Gironde

12h Déjeuner libre

14h Les dispositifs spécifiques de prise en charge de la santé des enfants placés

◆ **Le parcours « Enfance protégée »**

Sophie Lescure, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Bénédicte Motte, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Fanette Peyratout, Chargée de mission auprès de la Directrice de Pôle Santé des enfants protégés, Département de la Gironde

◆ **Centre de santé Asterya, association Im'pacte**

Marion Lerouge-Bailhache, pédiatre, Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux

Sophie Lescure, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Bénédicte Motte, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

Fanette Peyratout, Chargée de mission auprès de la Directrice de Pôle Santé des enfants protégés, Département de la Gironde

Sylvain Turgis, directeur, Centre de santé Asterya, association Im'pacte

◆ **La Coordo santé MNA**

Carole Berckenbaum, médecin coordinateur, direction générale adjointe chargée de la solidarité, Département de la Gironde

◆ **Les équipes mobiles ressources ASE Gironde**

Adeline Tchamgoué, pédopsychiatre – praticien hospitalier, cheffe du Pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Centre hospitalier Charles Perrens

17h Fin

16^e RMJS

Santé et protection de l'enfance

La santé est un besoin essentiel de l'enfant et un droit fondamental consacré par l'article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les liens entre santé et protection de l'enfance méritent une attention spéciale d'un double point de vue : d'une part, lorsque la santé de l'enfant est en danger, des mesures de protection de l'enfant doivent être mises en place ; d'autre part, la santé de l'enfant placé doit faire l'objet d'une vigilance particulière en raison de sa vulnérabilité spécifique et des difficultés qui peuvent intervenir lors de son accès aux soins. Cette thématique revêt une actualité significative en Gironde, plusieurs dispositifs originaux, récents ou à venir, contribuant à l'effectivité du droit à la santé des enfants placés.

Sous la direction de

Adeline Gouttenoire, professeure de droit privé, université de Bordeaux

AGAADHOC

*Association générale
d'administrateurs ad'les*



Centre départemental
de l'enfance et de la famille



Organisées par

- ◆ Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé (CERFAPS UR4600)
- ◆ Institut des mineurs (IDM)

Inscription

avant le 20 juin par courriel :
institutdesmineurs@u-bordeaux.fr

Transports

- ◆ Véhicule personnel (sauf PMR) : stationnement avenue Albert Schweitzer (Pessac) / parking de l'université non accessible
- ◆ TBM :
 - . tram B, lignes 31 et 34 : station Montaigne-Montesquieu
 - . ligne 35 : station Facultés Droit et Lettres

Tarifs

- ◆ Formation professionnelle permanente : 6h validées / 88€TTC (lien [eSupPay](#))
- ◆ Autre public : gratuit

Contact : institutdesmineurs@u-bordeaux.fr

En savoir +

cerfaps.u-bordeaux.fr

CERFAPS / université
de **BORDEAUX**